

Côté Petit Lycée



Il n'est pas question d'évoquer aujourd'hui le *petit lycée*¹ ce cycle *élémentaire* aujourd'hui disparu, mais de saisir le prétexte du commencement des travaux pour nous intéresser à l'*espace* qu'il occupait, celui de l'actuel Collège Emile Zola.

Observons la gravure de Jollain². Malgré les distorsions du dessin original³ on repère assez bien le Collège tel qu'il se présentait à l'origine. Le long de la rue Saint Thomas la chapelle de l'ancien prieuré dédié à Saint Thomas Becket, que les Jésuites trouvaient trop petite. Derrière la chapelle et les constructions qui la prolongent, la Cour des Classes. Elle est fermée à l'Est et au Nord par deux hauts bâtiments en équerre d'un étage sous comble et d'une tour surmontée d'un clocheton. A l'ouest jusqu'à la rue Saint Germain (du nom de l'église à laquelle elle conduit) l'espace semble libre. Les petits arbres dessinés à proximité suggèrent des espaces de jardins indépendants du jardin du Collège dont on voit le mur. Le méandre, pourtant prononcé, de la Vilaine, est à peine suggéré.

En 1643, l'église que la municipalité construit pour les Jésuites, est déjà bien avancée⁴ (elle sera consacrée en 1651) mais pas plus que le Parlement, elle ne figure sur la gravure.

L'espace d'expansion du Collège.

Un croquis coté⁵, relatif à l'acquisition des terrains pour la construction de cette l'église (accès compris), permet de se faire une idée de ce qu'était alors l'espace qui nous intéresse : un ensemble de « logis » et « jardins » imbriqués auxquels mènent d'étroits passages perpendiculaires à la rue. Certains de ces logis, d'une surface au sol de l'ordre de 80 m², ont « pignon sur rue » ce que doit vouloir suggérer la curieuse rangée bâtie qu'on voit, sur le plan Jollain, le long de la rue St Germain.

On sait que depuis sa fondation en 1536 le Collège, pour être à l'aise et se garantir du voisinage avait acquis plusieurs maisons et jardins⁶. Les archives municipales conservent sous le nom fallacieux de *Plan du Collège des Jésuites*, le plan d'une ferme avec boulangerie, four, et pressoir⁷. Les constructions figurant sur ce plan faisaient-elles partie de ces acquisitions ?

Si l'on en croit Chateaubriand, des porcs déambulaient au XVIII^e siècle dans la *Basse Cour* du Collège⁸ et, en 1836 encore, les plans de Vincent-Marie Boullé signalent la présence de part et d'autre de cette cour d'une étable et d'une boulangerie équipée d'un four monumental. Pourrait-il s'agir de reliquats de cette ferme ?

Pour en avoir le cœur net nous avons mesuré le four : son Ø intérieur (3 m) est supérieur à celui du four de la ferme (2,10m). Celle-ci – à supposé qu'elle ait un rapport avec les Jésuites – appartient sans doute à un des domaines extérieurs dont les revenus entretenaient le Collège⁹.

De son côté le four qui figure sur les plans du XIX^e siècle, semble surdimensionné pour la petite communauté des Jésuites¹⁰ ; il n'a peut-être été construit qu'après que le collège a commencé à accueillir des internes. Le four banal tout proche¹¹ a pu servir assez longtemps aux besoins du collège.

Ce *four banal au Roy*, occupe dans la rue Saint Thomas la 4^e maison, à gauche quand on va vers le faubourg Saint-Hélier. C'est une petite maison avec, au rez-de-chaussée, le four et la boulangerie attenante, et « une chambre au dessus » où logeait le boulanger¹². A partir de 1782 cependant, l'activité de boulangerie y semble abandonnée et un cordonnier occupe une partie des locaux.

Sociologie d'un pâté de maisons

La taille modeste de la maison du four banal devait trancher avec l'élévation de la plupart des immeubles qui masquaient le Collège depuis son entrée principale (située rue Saint-Germain, au sud de l'Eglise) jusqu'aux bâtiments flanquant la petite entrée de la Basse Cour, rue Saint-Thomas.